

# CASE FOR REFUGEES

*Centre for advocacy, support and education for refugees*

## Fiche d'information: Créer votre propre entreprise

Starting Your Own Business - French

### Est ce que votre idée est une bonne idée?

Fonder une entreprise est un engagement sérieux. La première chose à considérer est si votre idée est bonne. Votre entreprise sera-t-elle profitable? Commencer par faire une étude de marché est une bonne stratégie. Qui sont vos concurrents? y-a-t'il un marché pour les produits ou services que vous proposez? Quelle est l'importance de ce marché? Comment fixerez-vous vos prix et quelle est la meilleure méthode de promotion de votre produit ou service?

Une fois que vous avez décidé que votre idée est bonne, il y a de nombreux coûts et questions à prendre en considération. Par exemple, vous devrez penser à vos frais d'établissement, au recrutement de personnel, à la location d'un local commercial et aux coûts d'administration de l'entreprise.

Il faudra développer un plan d'affaires pour avoir une idée claire de ce dont vous aurez besoin pour démarrer votre entreprise et décider comment elle fonctionnera. Le plan d'affaires est un document qui décrit votre entreprise, ses objectifs, ses stratégies, le marché ciblé et les projections financières.

### Choisir la structure de votre entreprise

Il vous faudra choisir la structure de votre entreprise avant de commencer vos activités. Pour tous les types d'entreprise il existe des exigences légales auxquelles vous devrez vous conformer. Les types d'entreprises comprennent les exemples suivants:

- Travailleur indépendant
- Partenariat
- Société
- Trust
- Association
- Coopérative

Prenez les conseils d'un comptable pour choisir la structure qui vous convient.

### Conformité avec la législation australienne

Vous devrez vous assurer que votre entreprise est conforme à la législation australienne.

D'abord, vous devrez vous conformer aux différentes obligations d'enregistrement. Vous devrez enregistrer le nom de votre entreprise au Ministère du commerce de l'Australie Occidentale (*Western Australia Department of Commerce*). Si votre entreprise est une société, vous devrez l'enregistrer auprès de la Commission des valeurs mobilières et des placements (*Australian Securities and Investments Commission*). Vous devrez aussi penser à enregistrer un nom de domaine internet ou une marque déposée (par exemple, un slogan publicitaire ou un symbole que vous voulez utiliser pour identifier votre entreprise).

Les entreprises doivent aussi se conformer aux réglementations du gouvernement en ce qui concerne licences et permis. Les niveaux de gouvernement fédéral, d'état et local ont tous leurs réglementations spécifiques pour la délivrance des permis et licences en fonction des types d'entreprises. Les permis et licences ordinaires comprennent les permis de travail sur le lieu d'habitation, si votre entreprise opère à partir d'un domicile, une vérification d'absence de délinquance sexuelle (*Working with Children Check*), si vous travaillez avec des enfants, et des casiers judiciaires.

Le système fiscal de l'Australie est complexe et il vous faudra prendre conseil d'un comptable en relation avec les obligations fiscales de votre entreprise. Un comptable peut aussi vous aider à structurer votre entreprise pour minimiser vos impôts et éviter les amendes. Parmi les impôts à

**DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ:** Cette fiche d'information ne fournit que des indications générales et ne saurait remplacer une consultation juridique. CASE for Refugees Inc rejette expressément, dans les limites prévues par la loi, toute responsabilité pour un préjudice direct ou indirect qui serait subi par le lecteur en raison de, ou en relation avec, son utilisation des informations contenues dans cette Fiche. Il incombe au lecteur d'obtenir des conseils spécifiques en fonction de ses circonstances personnelles.

# CASE FOR REFUGEES

*Centre for advocacy, support and education for refugees*

prendre en considération sont l'impôt sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée (GST).

Il existe une complexe législation du travail en Australie, tant au niveau fédéral qu'au niveau de l'état. Si vous avez l'intention d'employer du personnel, assurez vous que vous vous conformez à la loi. Par exemple, il existe des normes minimales d'emploi et un salaire minimum légal.

Les informations ci dessus ne constituent que quelques unes des réglementations que vous devrez prendre en considération pour garantir que votre entreprise sera conforme aux réglementations du gouvernement.

## Les contrats

Gérer une entreprise implique que vous signerez des contrats. Un contrat est un accord exécutoire entre deux ou plusieurs parties, qui établit une obligation d'exécuter, ou de ne pas exécuter, quelque chose.

La loi des contrats est complexe et un avocat peut vous aider à comprendre les clauses d'un contrat ou élaborer un contrat pour vous. Entre autres choses, assurez-vous avant de signer que vous comprenez tous les éléments du contrat et que vous les acceptez.

## L'assurance

Assurez-vous que votre entreprise est protégée contre les événements imprévus comme les pertes ou dégâts aux actifs ou aux bénéfices de votre entreprise, les demandes d'indemnisation des clients et les accidents du travail. Par exemple, assurance automobile, responsabilité civile et assurance d'indemnisation des travailleurs.

Prenez conseil d'un assureur pour choisir le type d'assurance qui convient à votre entreprise.

## Prenez conseil des experts

Beaucoup de gens peuvent vous aider lorsque vous créez votre entreprise: un conseiller d'affaires pourra

vous aider à établir votre entreprise et voir comment vous pourrez la faire grandir, un avocat vous aidera pour tous les aspects juridiques et les contrats dont vous avez besoin, un comptable vous prêtera assistance pour les aspects financiers, et un assureur vous conseillera dans le choix d'une assurance.

La Corporation pour le développement des petites entreprises (*Small Business Development Corporation*) qui est l'un des services du gouvernement de l'Australie Occidentale, fournit aide et ateliers d'information pour soutenir les petites entreprises existantes et nouvelles.

## Où s'adresser pour obtenir de l'aide?

CASE for Refugees Inc. est un centre juridique communautaire non gouvernemental et non confessionnel qui fournit des services juridiques généraux et d'immigration aux communautés de langue et culture étrangères (CaLD) d'Australie Occidentale. CASE for Refugees Inc. peut répondre à vos questions concernant la création de votre entreprise.

Tous nos services sont gratuits mais nous acceptons avec reconnaissance les dons venant de personnes ou d'organisations. Tous les dons supérieurs à AUD\$2,00 peuvent être déduits du revenu imposable.

Les coordonnées de CASE for Refugees Inc. sont les suivantes:

245 Stirling Street, Perth

Western Australia 6000

Tél: (08) 9227 7311

Fax: (08) 9227 7188

Email: [admin@caseforrefugees.org.au](mailto:admin@caseforrefugees.org.au)



**DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ:** Cette fiche d'information ne fournit que des indications générales et ne saurait remplacer une consultation juridique. CASE for Refugees Inc rejette expressément, dans les limites prévues par la loi, toute responsabilité pour un préjudice direct ou indirect qui serait subi par le lecteur en raison de, ou en relation avec, son utilisation des informations contenues dans cette Fiche. Il incombe au lecteur d'obtenir des conseils spécifiques en fonction de ses circonstances personnelles.